



PROGRAMME DE FORMATION

BTS CONSEIL ET COMMERCIALISATION DE SOLUTIONS TECHNIQUES OPTION NAUTISME (BTS CCST)

BAC + 2 - Diplôme Education Nationale, de niveau 5 européen

FILIERE : *COMMERCE VENTE*

Prérequis

- Âge : jusqu'à 29 ans révolus.
- Niveau d'entrée : être titulaire d'un Baccalauréat.
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Niveau de sortie

Niveau de sortie : niveau 5 (BAC + 2).

Diplôme obtenu

Nom du diplôme

Diplôme Education Nationale : BTS Management Commercial Opérationnel (BTS MCO)

Code diplôme : 32031216

Code RNCP : 35801

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous disposerez d'une double compétence (Technique et Commerciale). Vous serez capable de :

- Participer au développement de votre entreprise.
- Réaliser des prospections.
- Identifier les besoins des clients.
- Proposer une solution adapter aux clients.
- Négocier.
- Conclure des ventes.



Modalités d'admission

Recrutement :

Le recrutement se fait sur dossier de candidature, diagnostic de compétences et entretien de motivation.

Pour s'inscrire, le candidat doit remplir le dossier de candidature. Une fois la candidature reçue et examinée, un rendez-vous est programmé afin de passer le diagnostic de compétences et les entretiens de motivation.

Délai d'accès :

Une réponse vous sera communiquée sous **15 jours**.

Programme

Lien RNCP France compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35801/>

Matières générales

Culture générale et expression

Anglais

Culture économique juridique et managériale

Matières professionnelles

Bloc 1 : Conception et négociation de solutions technico commerciales

Bloc 2 : Management de l'activité technico commerciale

Bloc 3 : Développement de la clientèle et de la relation client

Bloc 4 : mise en œuvre de l'expertise technico commerciale

Débouchés

Secteurs d'activités :

Le titulaire du BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques exerce prioritairement son activité dans une entreprise industrielle, dans une entreprise prestataire de services pour les professionnels ou dans une entreprise de négoce de biens et services. Dans le négoce, et à titre d'exemples, le titulaire du BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques peut travailler dans les domaines suivants :

- Fournitures et équipements industriels
- Matériel électrique
- Fournitures pour la plomberie et le sanitaire
- Fournitures et équipement pour les solutions énergétiques
- Bois et matériaux de construction
- Produits d'aménagement et de finition
- Textiles techniques
- Machines-outils
- Équipements de sécurité
- Produits d'hygiène industrielle
- Matériel d'emballage



- Matériels et fournitures pour le transport et la manutention
- Équipements pour le nautisme
- Etc.

Il s'adresse à une clientèle professionnelle. Il peut aussi s'adresser à une clientèle de particuliers dès lors que la prise en compte de la dimension technique du produit est nécessaire à la conclusion de la négociation, ce qui exclut les situations de vente en libre-service.

Type d'emplois accessibles :

Ces emplois en première insertion peuvent avoir des appellations diverses :

- Technico-commercial
- Attaché commercial
- Attaché technico-commercial
- Commercial sédentaire
- Commercial itinérant
- Vendeur comptoir
- Vendeur négociateur
- Conseiller commercial, conseiller technico-commercial.

Après quelques années d'expérience, le titulaire du diplôme peut accéder à des emplois à responsabilité dont les appellations varient selon l'entreprise ou le secteur d'activité :

- Chargé de clientèle
- Chargé d'affaires
- Négociateur industriel
- Responsable commercial
- Responsable d'achats
- Responsable " grands comptes "
- Responsable d'agence
- Acheteur
- Chef des ventes
- Chef de secteur
- Responsable pôle expert
- Ingénieur technico-commercial
- Responsable prescripteur...

Méthodes et moyens pédagogiques

- Mise en situation professionnelle sur les plateaux techniques équipés,
- Apport théorique avec les supports pédagogiques adéquats,
- Retour d'expérience d'entreprise dans le cadre de la pédagogie de l'alternance,
- Visites en entreprise.

Moyens d'encadrement

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain
Formateurs d'Enseignements Généraux.

Lieu de la formation

3 rue de la Liberté, Marigot, 97150 SAINT-MARTIN



Modalités d'organisation

Modalité d'action : Formation en présentiel

Cette formation se déroule en alternance, en formation initiale ou dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Début de la formation :

En septembre.

En alternance : selon calendrier de formation fourni à l'entreprise d'accueil. 2 jours de cours par semaine et 3 jours en entreprise.

Fin de la formation :

En juin (2 ans).

Durée de la formation :

1 350 heures réparties sur 2 ans (parcours classique) pour l'alternance.

L'horaire hebdomadaire de cours est de 14 heures en alternance.

Modalités d'évaluation et de certification

Suivi des évolutions des compétences et acquis professionnels grâce aux évaluations formatives et sommatives.

- 2 examens blancs sont réalisés pendant le cycle de formation
- Evaluations en mise en situation professionnelle sont réalisées au sein de l'institut d'application du centre de formation
- Tests de connaissances en cours de formation
- Entretiens individuels d'accompagnement
- Bilans
- Attestation de formation.

Forme d'examen final :

Selon référentiel de certification du diplôme de niveau 5 « BTS CONSEILS DE SOLUTIONS TECHNIQUES » – Ministère de l'Éducation Nationale :

Examen ponctuel

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 275 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).



Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

- de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1re année de contrat d'apprentissage			
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2e année de contrat d'apprentissage			
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3e année de contrat d'apprentissage			
55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC. En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Information Handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser votre situation à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le référent handicap de l'ISGCN 0590 87 33 12

Diane AUTIER – diane.autier@isgcn-sxm.com

Indicateurs de résultat

- Taux de satisfaction : **en cours**
- Nbre de bénéficiaires en BTS CCST : **2**
- Taux et cause d'abandon : **0**
- Taux de réussite (validation totale du diplôme) : **en cours**